

Le Conseil fédéral affaiblit la place économique suisse

Berne, le 28 mai 2014

Communiqué de presse

Le Conseil fédéral affaiblit la place économique suisse

Le PLR veut des standards globaux pour les droits humains et de l'environnement

Les entreprises sises en Suisse doivent respecter les standards globaux existants mais il en va de leur propre responsabilité. Le PLR.Les Libéraux-Radicaux rejette globalement les divers mécanismes de diligence pour les entreprises présenté par le Conseil fédéral aujourd'hui. Après le 9 février, nos entreprises font déjà face à une insécurité renforcée en matière de droit et de planification. Le Conseil fédéral affaiblit la Suisse alors qu'elle doit faire face à une concurrence internationale toujours plus importante.

Le Conseil fédéral a publié aujourd'hui un rapport expliquant que les entreprises suisses pourraient être tenues de faire preuve d'une « diligence raisonnable » et de faire un rapport concernant le respect des droits de l'homme et de l'environnement dans leurs activités à l'étranger. Le PLR.Les Libéraux-Radicaux partage l'avis que la protection des droits de l'homme et de l'environnement est un problème global et donc nécessite des solutions globales. La majorité des entreprises sises en Suisse ayant des activités internationales prennent déjà en compte ces aspects dans le cadre de la direction de l'entreprise. Elles le font sur une base volontaire et en connaissance de leur responsabilité sociale.

Aucun consensus actuellement pour un accord international

Notre pays accueille le siège de nombreuses entreprises internationales et doit déjà adopter et appliquer les standards globaux en matière de protection des droits humains et de l'environnement. Cependant, le Conseil fédéral l'a déclaré lui-même, aucun consensus sur un accord international n'est prévu. L'introduction de règles plus strictes pour les entreprises siégeant dans notre pays est donc vouée à l'échec. Nous comptons déjà un déficit de sécurité de droit et de planification pour nos entreprises là où la compétitivité des places économiques est déjà très soutenue.

L'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse le 9 février a augmenté l'insécurité pour les entreprises. Il est donc central que la place économique suisse soit traitée de manière égale face à la concurrence internationale !

Pas de déclaration d'obligation de renseignement en ce qui concerne la stratégie

Selon le Conseil fédéral, le Parlement européen a en outre proposé récemment une directive imposant aux entreprises de publier dans leur rapport d'activité des informations non financières relatives aux droits de l'homme et à l'environnement et de rendre compte de leur stratégie et du respect de leur devoir de diligence. Le PLR rejette une telle directive. L'obligation de publication peut avoir des conséquences nuisibles sur les affaires des entreprises si celles-ci doivent donner un aperçu de leur stratégie, aux entreprises concurrentes notamment. Le PLR soutiendra seulement les standards globaux.

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux veut que les entreprises assument leur responsabilités sociales en ce qui concerne les personnes et l'environnement. En parallèle, il faut garantir la liberté d'action des entreprises et la sécurité en matière de

Le Conseil fédéral affaiblit la place économique suisse

planification et de sécurité juridique afin de préserver nos emplois dans un contexte de concurrence internationale rude – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

• Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20
• Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10
• Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48